

Toul 2001

Regards sur la Belle Époque

par Gérard HOWALD

Toul en 1900

En 1900, la ville de Toul, compte 12 200 habitants, nombre qu'il faut relativiser en raison de la présence d'une importante garnison.

Albert Denis préside aux destinées de la ville depuis 1898. Il a été réélu maire de Toul, le 6 mai 1900. Républicain de gauche, Albert Denis avait pour adversaire le général Michon, du parti clérical, qui donnera son nom à la place de la Michonette, et l'architecte Lucien Lafarge, républicain centre-droit. Ce dernier sera maire de Toul de 1919 à 1925. Albert Denis se maintient à la mairie jusqu'en 1914, année où il démissionne après son échec aux législatives. Il avait été élu député en 1911, mais son parti lui refuse l'investiture en 1914, et c'est son ancien ami, Charles Fringant, qui devient député. Albert Denis retrouve son fauteuil de maire en 1925. Il ne se représente pas en 1929 et décède en 1931. Albert Denis a écrit plusieurs ouvrages sur l'histoire de Toul.

M. de Tournelles occupe la sous-préfecture depuis 1899 ; il a été nommé sous-préfet à Toul après la mutation de M. Alexis Salomon qui faisait suite à la vive polémique qui l'opposa au nouveau maire de Toul, Albert Denis. M. de Tournelles quitte Toul en 1901, et est remplacé par M. Galopin. La sous-préfecture, depuis sa création en 1800, occupe, avec l'appartement du sous-préfet, une grande partie du premier étage de l'hôtel de ville. Le rez-de-chaussée est réservé aux bureaux de la mairie, au commissariat de police et au musée. La promiscuité de la mairie et de la sous-préfecture pose de nombreux problèmes, surtout depuis l'arrivée d'Albert Denis à l'hôtel de ville. C'est

une des raisons pour laquelle, le département de Meurthe-et-Moselle fait l'acquisition, en 1899, d'un immeuble de la place de la République pour y installer la sous-préfecture. Ce qui fut fait en 1904. À noter que cet immeuble avait appartenu à M. Edouard Deligny, ancien maire de Toul.

Depuis 1893, le docteur Gustave Chapuis est député de Toul. Républicain de gauche, il siège au Palais-Bourbon jusqu'en 1911, puis est élu sénateur, avant de devenir maire de Toul, de 1914 à 1919. Gustave Chapuis, surnommé affectueusement «le vieux lutteur», est, avec Albert Denis, une des grandes figures qui ont marqué le premier quart du siècle. Gustave Chapuis est décédé en 1920.

Industries et commerces

En 1900, la population active est encore essentiellement tournée vers l'agriculture et principalement vers le vignoble. La position de la ville de Toul, enfermée dans ses remparts et soumise aux servitudes militaires, n'a pas favorisé l'implantation de manufactures, exception faite de la faïencerie de Bellevue, qui emploie, en 1900, une cinquantaine d'ouvriers, hommes et femmes, et les Grands Moulins. Il y avait bien une chapellerie, mais elle a cessé son activité à la fin du XIX^e siècle. Cette entreprise de fabrication de chapeaux, appartenait à M. Manginot, ancien maire de Toul ; elle a employé jusqu'à 110 personnes.

Opérationnelle depuis trois ans, la «Société des Carrelages et Céramiques», installée à Foug, emploie

150 ouvriers. Son effectif atteindra 250 employés à la veille de la Première guerre mondiale. Ce n'est qu'en 1905 que débutera la construction de l'usine des «Fonderies de Pont-à-Mousson», à Foug.

De modestes entreprises familiales sont, tout de même, génératrices d'emplois. Parmi ces entreprises, il faut signaler quatre fabricants de calorifères, trois limonadiers, un brasseur, un fabricant de pipes, huit maréchaux-ferrants et deux imprimeurs. La construction du canal de la Marne-au-Rhin, celle du chemin de fer et des forts du Toulais, ont largement contribué à fournir du travail à la population, même si l'on fit appel à une main-d'œuvre venue d'autres régions de France et de l'étranger.

Mais en ce début de siècle, Toul doit surtout sa prospérité, au dynamisme de son commerce, grâce, il est vrai, aux milliers de militaires de la place de Toul. Sur 280 commerces recensés à Toul, nous avons relevé 20 boulangeries, 21 boucheries-charcuteries, 37 épiceries, 80 débits de boisson, 14 hôtels et quatre grands magasins.

Les distractions

Pour leurs distractions, les Toulais de la «Belle Époque», -et c'est ici que cette expression prend toute sa signification-, ne manquent pas d'occasions. On dénombre deux salles de spectacle : le théâtre municipal, rue Gambetta, et le casino des familles, rue Joly. Le théâtre municipal, propose, bien évidemment, des pièces de théâtre, mais aussi des opéras, des opérettes, des concerts, des bals et, également, des galas de gymnastique. Le programme change toutes les semaines ; certains soirs, deux pièces sont à l'affiche. Ainsi, le 7 mai 1900, on a pu voir en lever de rideau, «le Malade imaginaire» de Molière et, en deuxième partie, «Monsieur Alphonse» de Dumas Fils. Le casino des familles, est plutôt tourné vers le music-hall et les numéros de cirque. Pour répondre à une clientèle essentiellement militaire, le programme change deux fois par semaine. Après 1918, le casino des familles sera vendu à un industriel qui y installera une usine de confection.

Il existait aussi, vers 1900, avenue de la Gare, là où s'élèvent des H.L.M., une guinguette appelée «le Jardin d'Été». Dès les beaux jours, la direction propo-

sait des soirées dansantes, des pièces de théâtre et des concerts. Les amateurs de musique, en plus des salles de spectacles qui n'étaient pas exemptes de soirées musicales, avaient le choix entre plusieurs cafés-concerts. Enfin, chaque semaine, une des musiques de la garnison, donnait un concert, place de la République. La jeunesse, pour danser, outre les petits bals de la ville, n'hésitait pas à se rendre à pied, soit au Val-des-Nonnes, soit au Val-de-Passey. Autre distraction, la visite «aux commerces», oh combien accueillants, de la rue de la Monnaie, mais réservés, uniquement, à la gent masculine. Plus tard, avec l'avènement du cinéma, on comptera jusqu'à sept salles de cinéma à Toul.

Les journaux

Pour leur information, en 1900, les habitants de Toul ont le choix entre quatre hebdomadaires. Ces «feuilles» de quatre pages, sont des journaux d'opinion. Les élus politiques, s'ils n'en sont pas propriétaires, sont, pour le moins, actionnaires du journal. Ces quatre hebdomadaires sont :

* «L'Écho Toulais», fondé en 1873 ; il est dirigé par A. Lemaire propriétaire de l'Imprimerie Toulaise, sise au 14 de la rue Michâtel, siège également du journal. Organe des Républicains indépendants, il fusionnera en 1939 avec «Le Réveil».

* «La Moselle», hebdomadaire de gauche, a été fondé en 1894, par l'imprimeur Emile François. L'imprimerie et les bureaux du journal se trouvent au 5, rue d'Inglemur. Les principes défendus par le propriétaire et les actionnaires sont ceux de la Charte de 1789. Organe du comité Républicain démocratique, «La Moselle» apporte son soutien au député Chapuis et au maire de Toul, Albert Denis. Ce dernier se fâchera avec le directeur de l'hebdomadaire. Les deux hommes se voueront une haine qui les conduira à se battre en duel aux pistolets. Fort heureusement, aucun des deux hommes ne sera blessé. «La Moselle» ne survivra pas à la Première guerre mondiale.

* «Le Patriote Toulais», journal qui défend les valeurs nationalistes et cléricales, a été fondé, en 1900, par le rédacteur en chef de «L'Écho Toulais», Loup Bertoz. Il a, pour adresse, 20, rue Saint-Jean (aujourd'hui rue docteur Chapuis). Quelque temps après la création du journal, ses bureaux sont saccagés par des inconnus. Le directeur du «Patriote» a failli, lui aussi, se battre en duel avec le maire de Toul. Ce journal dis-

paraît en 1902.

* «La Croix de Toul» a vu le jour en 1900. Son siège est à Nancy, 82, rue Saint-Georges. Il exprime la voix des catholiques, bien qu'il se défende d'avoir des prêtres comme journalistes.

Avant 1900, d'autres journaux toulousiens furent publiés, mais leur vie fut éphémère : «L'Avant-Garde Toulousien», «Le Progressiste Toulousien», «L'Avertisseur Toulousien», «La Démocratie Toulousienne», «L'Abeille Toulousienne». Après la Première guerre mondiale, paraîtra «L'Avenir Toulousien» qui cessera son activité vers 1954.

L'enseignement

En 1900 à Toul, l'enseignement est dispensé par l'école publique et l'Église catholique. Depuis plusieurs années, partisans de l'école laïque et adeptes de l'école libre s'affrontent. Les premiers militent pour une véritable laïcisation des écoles, les seconds pour le maintien de leur monopole sur l'enseignement. Ce conflit, a conduit, dans un passé récent, à plusieurs crises municipales, et à la démission de deux maires.

Mais, en ce tout début de siècle, plusieurs établissements scolaires, sont encore tenus par des religieux.

* Le plus ancien est l'école communale de la Maison-Dieu, rue Gouvion-Saint-Cyr, aujourd'hui le musée. Cette école, dirigée par les sœurs de Saint-Charles, accueille 490 élèves, garçons et filles. Les religieuses en seront chassées en 1903. Un an plus tard, le collège de jeunes filles voit le jour dans ces locaux.

* L'école des sœurs de la Doctrine Chrétienne, rue Traversière du Murot. Elle ferme en 1903.

* L'école des sœurs des Écoles Chrétiennes de la Miséricorde, rue de Rigny. Elle aussi est contrainte de fermer en 1903.

* L'école professionnelle Sainte-Anne, rue Firmin-Gouvion, tenue par les sœurs de Saint-Charles. Comme toutes les écoles religieuses, elle disparaît en 1903.

Face à ces institutions catholiques, l'école publique dispose de :

* L'école maternelle de la rue Jeanne d'Arc.

* L'école laïque de filles Jules-Ferry, rue Jeanne d'Arc. Cette école a été construite sur l'emplacement de l'ancienne halle aux blés qui avait été édiflée, elle-

même, sur celui de l'ancienne église Saint-Amand.

* Enfin, le collège de garçons et son annexe, l'école professionnelle, rue du Collège. Le collège, qui porte encore le nom de Saint-Léon et qui prendra, un jour, celui d'Amiral-de-Rigny, a été créé en 1804, sur les fondements de l'abbaye Saint-Léon, et du collège Saint-Claude.

* L'école communale Paul Bert, rue du Murot accueillait les garçons.

Il existait aussi une école privée pour jeunes filles, rue Michâtel.

Les cultes

En ce début de siècle, les relations entre la mairie et les représentants de l'Église catholique sont des plus conflictuelles. Les sonneries de cloches, la laïcisation des écoles, la préséance lors des cérémonies, la presse et, bientôt, les inventaires des biens de l'église, alimentent les occasions de se quereller. De part et d'autre, l'intolérance semble guider ceux qui ont en charge le temporel et le spirituel de la commune. Curés et élus sont pourtant d'accord sur un point, la culpabilité du capitaine Dreyfus. Pour les deux parties, aveuglées par un antisémitisme primaire, le juif Dreyfus ne peut être qu'un traître. Deux paroisses se partagent les fidèles de Toul, la paroisse Cathédrale, avec trois prêtres, et la paroisse Saint-Gengoult qui en compte deux. Là aussi, les relations entre les deux paroisses ne sont pas des plus cordiales : principale cause de discorde, la répartition des paroissiens. Seule, l'unification des deux paroisses, dans les années 50, mettra fin à cet état de fait.

Pour les cultes israélite et protestant, il y a un rabbin et un pasteur. La synagogue se trouve rue de la Halle, et le temple protestant, rue du Ménin.

La santé

Pour sa santé, la population a recours à dix médecins, deux dentistes et cinq pharmaciens. Les femmes accouchent toujours à leur domicile. Six sages-femmes sont à la disposition des futures mères. Ce n'est qu'en 1945 que l'hôpital Saint-Charles se dotera d'une maternité, hôpital qui fait aussi office d'hospice et d'orphelinat. Il accueille surtout les indigents et, en ce début de siècle, il n'en manque pas. L'hôpital Saint-Charles a été édifié en 1720 ; le vieil

hôpital des Bourgeois, rue général Gengoult, ne répondait plus, par manque de moyens, aux besoins de la population. La garnison, elle, dispose de deux hôpitaux.

La justice

Les Toulous n'ont pas de souci à se faire pour ce qui concerne la justice. Un tribunal de première instance, six juges et un procureur pourvoient à ramener dans le droit chemin ceux qui s'en écartent. Pour leur défense, les justiciables ont le choix entre six avocats et si, malgré le talent du «bavard», ils sont condamnés à la prison, la «maison» de la rue des Lombards se fait un plaisir de les accueillir. Cette prison d'une capacité de 26 places, pour hommes et femmes, a été construite en 1801 et agrandie en 1900, en même temps que la construction de la gendarmerie. En 1926, à la suite de la réorganisation judiciaire en France, la prison de Toul est supprimée, mais pour trois ans seulement. Elle ferme définitivement en 1951. En 1900, le tribunal de première instance occupe une partie du premier étage de l'hôtel de ville. Plus tard, il s'installera dans un ancien hôtel canonial du parvis de la cathédrale.

À chaque entrée de la ville, on trouvait un bureau de l'octroi. Quatorze fonctionnaires étaient chargés de percevoir un droit sur les denrées qui entraient dans la ville. Ces taxes constituaient un des principaux revenus de la ville. L'octroi à Toul a été supprimé en 1927.

L'armée

En 1900, la garnison de Toul est en mesure d'aligner 12 000 hommes. En 1912 ce chiffre passera à 30 000. Qu'il soit fantassin (pantalon garance, veste bleue, képi rouge à pompons) ou artilleur (pantalon bleu foncé à bandes rouges), le militaire est omniprésent dans le paysage toulous. Les couleurs vives de ces tenues apportent une note de gaieté et de contraste, face à la sobriété des vêtements masculins. En revanche, les uniformes se marient admirablement avec la mode féminine de la Belle Epoque, à croire que les couturiers de l'un et de l'autre travaillent de concert pour la création des uniformes et des ensembles féminins.

C'est l'infanterie qui compte l'effectif le plus important de la garnison. Nous avons relevé :

* Deux détachements des 26^{me} et 69^{me} régiments d'infanterie. Ils occupaient les casernes du Châtelet et de Rigny situées le long du quai Drouas, là où se trouvent, aujourd'hui, l'école du Châtelet, l'hôtel des Impôts, la Poste et l'école Gouvion-Saint-Cyr.

* Quatre régiments d'infanterie : les 146^{me}, 153^{me}, 156^{me} et 160^{me}. Les trois premiers ont été créés à Toul en 1887 ; ils occupaient, respectivement, la caserne Ney, au plateau Saint-Georges, la caserne Lamarche, à la Justice, et la caserne Bautzen, à Ecrouves. Le 160^{me} se trouvait, lui aussi, à Ecrouves, à la caserne Thouvenot.

L'artillerie n'est pas absente de la garnison de Toul, loin s'en faut. En 1894, a été créé, à Toul, le 39^{me} régiment d'artillerie ; il se partageait entre la caserne Fabvier, à la Justice, et la caserne de Rigny. On trouvait aussi des détachements du 6^{me} régiment d'artillerie, à la caserne Forey-Curial qui s'élevait en face de l'actuel lycée Cugnot, à la caserne Teulié, sur l'emplacement duquel on a construit le centre Rion et dans les forts de la place de Toul.

Les forts de Lucey et d'Ecrouves étaient dévolus au 155^{me} régiment d'infanterie. Le 20^{me} bataillon du Génie occupait la caserne Perin-Brichambault, à la Justice. Si on trouvait un hôpital militaire, cours Alsace-Lorraine, les principaux services de santé étaient regroupés à l'hôpital Gama, sur les hauteurs de Saint-Evre.

Dans un guide de Toul, paru en 1905, nous avons relevé la présence, à Toul, de deux généraux de divisions, trois généraux de brigade, neuf colonels, six lieutenants-colonels, cinquante-six chefs de bataillon, cent vingt-six capitaines, deux cent seize lieutenants et sous-lieutenants et une quarantaine d'officiers d'administration et de santé. Pour leur distraction, les gradés fréquentaient le cercle des officiers et quelques cafés qu'évitait la troupe. Les maisons «accueillantes» de la rue de la Monnaie étaient interdites aux officiers ; en revanche, ils pouvaient aller au théâtre et terminer la soirée au café de la Comédie où ils retrouvaient les actrices qu'ils venaient d'applaudir. Nous l'avons dit, en 1912, la garnison verra son effectif plus que doubler, avec l'arrivée, entre autres, des 167^{me}, 168^{me} et 169^{me} régiments d'infanterie. Après la Première guerre mondiale, jamais la ville de Toul ne retrouvera une telle concentration de militaires sur son territoire.